

Notice Ré-inscription

Avant toute réinscription, nous vous conseillons de prendre le temps de consulter notre offre sur le site du Pont des arts et de consulter attentivement cette notice.

Publication des listes : à partir du jeudi 3 juillet en vous connectant sur le portail famille. Les listes seront mises à jour fin août.

Pour renouveler votre inscription sur le Portail Familles :

1/ Cochez sur oui ou non pour indiquer votre souhait de réinscription par discipline.
2/ Cliquez sur ajouter un cours, puis cochez le cours souhaité (Les cours n'ayant pas d'horaire renseigné sont en attente d'élaboration des emplois du temps (courant juin pour les derniers cours collectifs et septembre pour le cours individuel d'instrument fixé directement avec le professeur)

> Pour les cours collectifs d'arts plastiques et de découverte, merci d'indiquer toutes vos disponibilités, vous pourrez ensuite les prioriser, par ordre de préférence, en les glissant comme souhaités. Nous vous conseillons de notifier au moins deux choix, cela vous permettra de vous assurer une place sur la discipline souhaitée.

> Pour indiquer vos disponibilités en cours de formation musicale et bénéficier du service d'accompagnement du centre de loisirs le mercredi, en étant placé sur les cours collectifs correspondants, merci de renseigner le sondage accessible sur ce lien suivant, si ce n'est pas déjà fait : <https://forms.gle/9oifkRmJHNddPyaW9>

Dans le champ COMMENTAIRE :

➤ MUSIQUE

Vous pourrez renseigner toute demande de location d'instrument.

Pour les élèves de + de 14 ans (ou après la validation du 1er cycle musique), vous pourrez également préciser :

- Choix d'une *formule FI solo* (cours individuel - 30 mns par semaine)

- Choix d'une *formule Atelier* (30 mns par quinzaine ou 30 mns hebdomadaire à deux). Cela implique la sortie du Parcours Etudes (pour les élèves concernés). Les réinscriptions en Parcours Etudes sont traitées prioritairement.

> Pour les élèves inscrits cette année en FI solo, la bascule s'opère automatiquement en formule Atelier. Indiquez dans les commentaires un maintien en FI solo, nous y répondrons selon les places disponibles.

En cas de double disciplines, indiquez dans le champ commentaire votre priorité.

➤ DANSE / ARTS PLASTIQUES

Le souhait de plusieurs cours au sein d'une même discipline peut être ajouté en commentaire.

N.B. Si vous êtes élève cette année et que vous souhaitez vous inscrire dans une nouvelle discipline l'année prochaine, vous pourrez vous inscrire sur le portail famille du 2 au 10 juin. (Module : Pré-inscription)